

Communiqué de presse

PÉRIODE D'EMBARGO : vendredi 9 juin 2023, 18h00

Matthias Miescher, avocat à Soleure, élu président de la Fédération Suisse des Avocats

« Le pouvoir judiciaire est une plante beaucoup plus fragile qu'on pourrait le penser »

Lucerne, 09 juin 2023, Matthias Miescher de Soleure, qui exerce en tant qu'avocat indépendant au sein d'une étude, présidera la Fédération Suisse des Avocats pour les deux prochaines années. Il a été élu par acclamation à l'occasion du congrès et des célébrations pour le 125e anniversaire de la Fédération et succède ainsi à la genevoise Birgit Sambeth. « Le pouvoir judiciaire est une plante beaucoup plus fragile qu'on pourrait le penser », s'est-il inquiété dans son premier discours en tant que président, faisant référence à divers efforts législatifs visant à restreindre l'accès de tous à la justice. Pendant son mandat de président, il souhaite également rendre la profession d'avocat à nouveau plus attrayante auprès des jeunes.

Comme à l'accoutumée, la formation continue était au cœur du 11e congrès de la Fédération Suisse des Avocats, qui s'est déroulé sur trois jours à Lucerne (du 8 au 10 juin) : des programmes scientifiques sur une multitude de questions juridiques, mais aussi des thèmes en rapport avec la profession, comme la publicité, les médias sociaux ou la médiation, ont été très appréciés. Parallèlement, des manifestations inspirantes et festives ont permis de célébrer le 125e anniversaire de l'association professionnelle. C'est en outre avec un vif intérêt que les avocates et avocats suisses présent·e·s sur place ont assisté à l'intervention de la nouvelle conseillère fédérale, la ministre de la Justice Elisabeth Baume-Schneider, sur le thème très actuel de l'accès à la justice pour les justiciables.

Lutter ensemble pour l'indépendance du pouvoir judiciaire

Dans son discours inaugural, le président Matthias Miescher, élu à l'unanimité pour une période de deux ans, a également attaché une grande importance à ce sujet. Bien que l'accès à la justice soit garanti par principe, il a déjà été battu en brèche à plusieurs reprises pour « de prétendues bonnes raisons politiques ». L'érosion de l'assistance judiciaire, les attaques contre le secret de la clientèle ainsi que les décisions législatives hâtives ont été citées en exemple. « Il ne faut pas grand-chose pour que les principes juridiques soient sapés », a-t-il déclaré, faisant référence aux développements dans les pays européens. « Le système judiciaire, l'accès de tout un chacun à la justice est une plante beaucoup plus fragile qu'on pourrait le penser », a-t-il averti. En étroite collaboration avec d'autres acteurs, Monsieur Miescher entend, aux côtés de la FSA, défendre la justice indépendante contre toute attaque et sensibiliser l'opinion publique à ce sujet.

Renforcer l'attractivité de la profession d'avocat

Parmi les autres thèmes importants qui préoccupent actuellement le barreau, on peut citer la numérisation (Monsieur Miescher : « Nous avons beaucoup investi dans ce domaine ces dernières années, mais il est encore nécessaire de s'adapter ») et la diversité. Matthias Miescher, qui avait auparavant dirigé l'Ordre des Avocats de Soleure pendant une période de neuf ans, veut tout particulièrement mettre l'accent sur ce dernier point. Un regard au-delà des frontières confirme, selon lui, que le métier d'avocat perd de son attrait. Il faut veiller à ce que des contre-mesures soient prises avant que la génération des baby-boomers ne quitte la profession. Ici, Monsieur Miescher souhaite

poursuivre sur la même lancée que sa prédécesseuse Birgit Sambeth, qui n'était que la deuxième femme à diriger la Fédération Suisse des Avocats. « Au cours de son mandat, elle a marqué la fédération de manière impressionnante et a déjà largement ouvert les portes à une plus grande diversité dans notre profession qui est à la fois importante et passionnante ». Il souhaite poursuivre sur cette voie, tout comme il considère que la continuité est un mot d'ordre important dans le vaste champ thématique traité par la FSA.

La Fédération Suisse des Avocats

La Fédération Suisse des Avocats est l'organisation professionnelle nationale des avocat-e-s indépendant-e-s en Suisse. Depuis 1898, elle s'engage en faveur de la réputation, des droits et des intérêts de la profession d'avocat en Suisse ainsi que de son indépendance. L'association compte environ 11 000 membres. Tous les membres des 24 barreaux cantonaux sont membres de l'organisation faîtière nationale. La Fédération Suisse des Avocats est particulièrement engagée dans la formation continue de ses membres, en organisant, entre autres, le congrès biennal. En outre, la Fédération Suisse des Avocats se fait entendre en tant que représentante officielle de la profession juridique dans le processus législatif de la Confédération. Son engagement envers le perfectionnement du droit et l'administration de la justice fait partie des principales préoccupations de la Fédération. L'association le fait dans l'intérêt de ceux qui recherchent la justice et l'état de droit.

www.sav-fsa.ch

Téléchargements sur www.sav-fsa.ch/de/aktuell/news.html

- Communiqué de presse

Contacts

Matthias Miescher
Président élu FSA
matthias.miescher@aarejura.ch
062 205 44 00

René Rall
Secrétaire général FSA
rene.rall@sav-fsa.ch
P 078 838 06 06